

ARTS, LETTRES, LANGUES

DU Passerelle - Etudiants en exil



Niveau d'étude
visé
BAC +1



Durée
1 an



Composante
SERVICE DE
L'ESPACE
LANGUES



Langue(s)
d'enseignement
Français

Présentation

Le *DU Passerelle - Étudiants en exil* habilité par le MESRI (Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation) accueille 30 étudiants en exil, titulaires au minimum d'un diplôme équivalent au baccalauréat français qui souhaitent intégrer ou reprendre des études supérieures en France.

Ce dispositif propose aux apprenants une formation intensive en français langue étrangère ainsi que des activités et ateliers permettant une intégration réussie au sein de leurs futurs cursus.

Cette formation est gérée par l'Espace langues de l'Université Sorbonne Paris Nord, structure qui a obtenu le *Label Qualité FLE* en décembre 2021. Ce diplôme est subventionné par la fondation Robert de Sorbon, l'Agence universitaire de la francophonie, la Direction régionale et interdépartementale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DRIEETS) d'Ile-de-France ainsi que la Mairie de Paris.

Objectifs

L'objectif est de permettre aux étudiants, via un cursus intensif en français complété par des activités culturelles et sportives, des ateliers d'orientation (valorisation des compétences et accompagnement dans les choix d'études) et

des cours de méthodologie du travail universitaire, de rejoindre une formation universitaire puis de trouver des débouchés professionnels et de s'intégrer dans notre société. Ceci dans de bonnes conditions linguistiques mais aussi culturelles et académiques

Savoir-faire et compétences

- Niveau B1 en français
- Autonomie face à la vie universitaire

Organisation

Contrôle des connaissances

Contrôle continu avec évaluation en fin de semestre.

Admission

Conditions d'admission

- Avoir un **niveau A1/A1+** en français
- Avoir un projet de reprise d'études supérieures



- Avoir au minimum le diplôme du baccalauréat ou équivalent (diplôme d'accès aux études supérieures dans son pays d'origine)
- Avoir le statut de bénéficiaire de la protection temporaire, subsidiaire, demandeur d'asile ou réfugié

Modalités de candidature

Candidature via le site internet du Réseau MEnS (Migrants de l'Enseignement Supérieur) avec une pré-sélection suivie d'un test de niveau de français et d'un entretien.

Droits de scolarité

Pas de droits de scolarité.

Capacité d'accueil

30 places

Pré-requis obligatoires

- Avoir un **niveau A1/A1+** en français
- Avoir un projet de reprise d'études supérieures

Et après

Poursuite d'études

Autres DU Passerelle B2, licence, BTS, BUT, master.

Contacts

Contacts

Responsable pédagogique

Sylvie BARRIER

☎ 01 49 40 31 62

📍 99 avenue Jean-Baptiste Clément

Responsable administratif

Apolline PAUVERT

☎ 01 49 40 31 62

📍 99 avenue Jean-Baptiste Clément

Responsable Service VOIE

Service Valorisation, Orientation et Insertion professionnelle de l'Etudiant (Campus de Villetaneuse)

✉ gestion.voie@univ-paris13.fr

🌐 <https://www.univ-paris13.fr/orientation/>

Organisation

Le semestre 1 se déroule d'octobre à décembre, sur dix semaines à raison de 14h par semaine et compte 165h de cours de français, auxquelles s'ajoutent 24h en autonomie sur la plateforme « hybrid'action™ ».

Le semestre 2 se déroule de janvier à mai, sur quatorze semaines à raison de quatorze heures par semaine et compte 195h de cours de français, auxquelles s'ajoutent 24h en autonomie sur la plateforme « hybrid'action™ ».

Chaque semestre, le cursus est complété par des activités sportives et culturelles, des ateliers d'orientation et de méthodologie pour une quarantaine d'heures.

Les cours de français font l'objet d'une coordination pédagogique assurée par l'un des enseignants de l'équipe.

La formation se déroule dans les locaux d'USPN **tous les après-midis**. L'assiduité des étudiants aux cours est **obligatoire** car essentielle à la réussite de la formation.

À la fin de l'année universitaire, les étudiants ont la possibilité de passer gratuitement le DELF (diplôme élémentaire en langue française).

d'intégration à la vie universitaire (44h au premier semestre et 40h au second semestre) :

- des ateliers à la Bibliothèque universitaire et au service VOIE (orientation)
- des activités d'éducation physique et sportive
- des activités en lien avec le service culturel